



Escroquerie a la banque quelle peine

Par **baluseau**, le **13/01/2009** à **16:11**

bonjourrnmon ex compagnon m adonne des cheques pour faire des courses reparer la voiture etc.. mais il a fait opposition au chequier j ai ete place en garde a vue , enceinte . le gendarme m adit que je devrais rembourser les dettes alors que lui ete au courant et sachant que je touche le rmirnje vais demander un echeancier pour rembourser mais qu es ce que je risque sachant que j ai deja eu des problemes il y a 10 ans (rappel a la loi) rnje dois passer en correctionnnel rnj ai 2 enfants 5 ans et 4 mois j ai pas envie d aller en prisonrnmerci

Par **affairiste**, le **11/02/2009** à **17:21**

Bonjour,rnrnPlusieurs points:rnrn- dans votre situation soyez vigilante sur le gens qui vous entourentnrnrn- il est évident que c'est vous qui devez rembourser les dettes, puisque c'est vous qui avez fais les chèques.rnrn- Si vous prouvez votre bonne fois, le juge sera indulgent, toutefois celle ci sera dure à prouver dans cette situation. Un remboursement rapide serai aussi bien venu.rnrnCordialement

Par **Naruta13**, le **04/06/2014** à **15:24**

Bonjour, rnJe voudrais avoir des renseignements, j'ai donné de l'argent a une amie pour payer des factures sur internet, quelques fois elles le faisaient directement. Cette amie a portée plainte contre moi pour arnaque et escroquerie. Que faire et dire. Merci pour vos réponses